

[Texte]

Mr. Andre: Well . . .

Mr. Blais: And I am looking at long-term projects now; we are looking at the Canadian Frigate Program. We have the cashflow on the CF-18 that we have to accept; we have the Small Arms Replacement Program that you have shown interest in. We are looking at the next batch of frigates; we are looking at a number of programs. If you look at the estimates information, you see at the capital projects that we are looking at that we have to anticipate an ongoing increase in capital expenditures.

Mr. Andre: Well, indeed . . .

• 1010

The Chairman: If I may—ask your last question—and then I will come back to you, please.

Mr. Andre: Indeed, Minister, the document I have here indicates that in order to meet minimum requirements, and we provide the minimum necessary equipment for the armed forces to meet the defence policy objectives, requires the expenditure of \$55 billion by the end of the century. Current commitments by the government provide for \$28 billion, which is approximately half of what is required and considered the minimum necessary. That is in 1983 prices. This means that the armed forces are not going to be able to satisfy defence policy objectives. If one is going to be honest, one has either to indicate which defence policy tasks are going to be dropped or to commit for the necessary funds so that these tasks can be completed. You cannot have it both ways.

What is really scary about this analysis are two statements here. One says that if a major international crisis were to occur, the Canadian forces could not make a credible contribution to deterrence.

In other words, we are wasting our money in terms of trying to contribute to peace by being a deterrent. Further:

. . . in the event of hostilities, the Canadian forces would not be sufficiently manned and equipped to carry out the tasks expected of them in supporting the allied effort, and would be consequently overly vulnerable to enemy attack.

So in other words if, heaven forbid, there were hostilities our armed forces would be the first to be attacked and would be defeated very quickly.

If this analysis is accurate, and from all indications that I have heard it is accurate, we are in the worst of both worlds. We pretend we are offering deterrents, contributing to peace, and offer a threat to a potential enemy, but in fact we do not. The Minister says that we are committed to this 3% until 1986-1987, but the document here says that in fact in the fall of 1982 a decision was made not to carry on that commitment beyond 1984-1985. Frankly, I think the government lacks credibility in its commitment to defence. And unless something

[Traduction]

M. Andre: Bien . . .

M. Blais: Or nous parlons actuellement de projets à long terme; songeons au Programme des frégates canadiennes. Il faut aussi accepté l'investissement important que représente le programme du CF-18; et que dire du programme de remplacement des armes portatives qui a semblé vous intéresser? Il s'agit de la prochaine génération de frégates; il y a aussi bien d'autres programmes. Si vous examinez les renseignements contenus dans le budget des dépenses, vous constaterez, d'après les projets d'immobilisation que nous avons entrepris, que nous prévoyons une augmentation régulière des dépenses d'immobilisation.

M. Andre: Tout cela est bien beau en effet . . .

Le président: Pourriez-vous, s'il vous plaît, poser une dernière question . . . nous reviendrons à vous plus tard.

M. Andre: En fait, monsieur le ministre, selon les documents que j'ai, pour satisfaire aux exigences minimales, pour que nous puissions fournir le minimum d'équipement nécessaire aux Forces armées pour atteindre les objectifs de la politique de défense, il faudrait engager des dépenses de l'ordre de 55 milliards de dollars d'ici la fin du siècle. Les engagements actuels du gouvernement s'élèvent à quelque 28 milliards de dollars, soit approximativement la moitié du budget minimal nécessaire. Il s'agit des prix de 1983. Aussi bien dire que les Forces armées ne seront pas en mesure d'atteindre les objectifs de la politique de défense. Soyons donc honnêtes et indiquons tout de suite quelles tâches en matière de politique de défense seront abandonnées ou alors engageons les fonds nécessaires pour que celles-ci soient accomplies. On ne peut pas ménager à la fois la chèvre et le chou.

Cette analyse contient deux énoncés qui m'effraient au plus haut point. On y dit premièrement que si une crise internationale importante éclatait, les Forces canadiennes ne pourraient apporter une contribution valable au niveau de la dissuasion.

En d'autres termes, nous gaspillons notre argent en tentant de contribuer au maintien de la paix en jouant le rôle de force de dissuasion. Et ensuite:

. . . en cas de conflit, les Forces canadiennes n'auraient pas suffisamment de ressources humaines et matérielles pour s'acquitter des tâches d'appui de l'effort allié qui leur ont été confiées et seraient beaucoup trop vulnérables à toute attaque ennemie.

En d'autres termes, et Dieu nous en préserve, s'il y avait des hostilités, nos Forces armées seraient la cible de la première attaque et leur défaite serait quasiment immédiate.

Si cette analyse est exacte, or les renseignements que j'ai le confirment, nous sommes dans une situation intenable sur les deux plans. Nous prétendons être des agents de dissuasion, une force dans le contexte du maintien de la paix et une menace aux yeux de tout ennemi en puissance; en fait, il n'en est rien. Selon le ministre, nous nous sommes engagés à augmenter de 3 p. 100 par an le budget des dépenses de Défense jusqu'en 1986-1987, pourtant ce document-ci indique qu'à l'automne de 1982, on a décidé de ne plus respecter cet engagement au-delà